REPRÉSENTATION AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Nations Unies

La vingt-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a été peu spectaculaire mais constructive, signe manifeste de la priorité accordée par les membres aux questions de développement économique et social et de sécurité internationale. Tout en tenant compte des tensions mondiales, la vingt-quatrième session a accompli son oeuvre la plus remarquable dans des domaines qui transcendent les problèmes immédiats et changeants des situations au Moyen-Orient, au Vietnam et au Nigéria. L'Organisation a pris des mesures importantes en ce qui concerne le contrôle des armements, le développement international et la réforme de ses propres structures, et le Canada a joué un rôle énergique dans tous ces domaines.

Une initiative importante de l'Assemblée générale en matière de contrôle des armements a été l'adoption d'une résolution parrainée par le Canada, concernant l'échange international de données sismiques, mesure qui s'inscrit dans la voie d'une interdiction complète des essais nucléaires. Une autre initiative canadienne, se rattachant à la guerre chimique et biologique, a facilité les discussions maintenant entreprises sur la question par la Conférence du Comité de Genève sur le désarmement.

Le développement économique et les problèmes de l'environnement humain dominaient l'ordre du jour de la Commission économique de l'Assemblée. Une initiative canadienne présentée à la session de 1968 et visant à améliorer le travail de la Deuxième Commission a beaucoup contribué cette année à rehausser le volume et la qualité des efforts de la Commission dans ces domaines. Les préparatifs en vue de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement se sont accélérés sans aucune manifestation, entre pays en voie de développement et pays industrialisés, de la rancoeur dont étaient empreintes certaines des discussions antérieures à ce sujet. Une initiative canadienne visant à mobiliser l'opinion publique en vue de la deuxième Décennie pour le développement a reçu l'appui de plusieurs membres de l'Assemblée générale.

La préparation de l'importante Conférence de Stockholm de 1972 sur le milieu humain a été facilitée par la création d'un comité préparatoire de vingt-sept membres, auprès duquel le Canada a été élu.

En ce qui concerne les questions coloniales, un point marquant de la session a été l'approbation, par l'Assemblée générale, du "Manifeste de Lusaka", ainsi que de résolutions touchant les territoires africains portugais et les prisonniers politiques en Afrique du Sud. Le Canada a voté pour une résolution qui réaffirmait le droit du peuple namibien à l'autodétermination.

Bien que la situation au Moyen-Orient ait reçu beaucoup d'attention à l'Assemblée générale lors du débat sur l'UNRWA en Commission politique spéciale, elle n'a pas, comme dans le passé, mis les autres discussions à l'arrière-plan.